

Communiqué de presse

13 mai 2026

Deux jeunes gypaètes barbus libérés pour la première fois sur l'Aigoual

Le 13 mai, deux jeunes gypaètes barbus, baptisés Valat et Viatge par le public ont été libérés au Roc du Salidou sur la commune de Dourbies dans le Parc national des Cévennes. C'est la première fois qu'un lâcher est réalisé dans le massif de l'Aigoual. Ce site s'ajoute à ceux de Lozère et d'Aveyron où des lâchers ont lieu alternativement depuis 14 ans dans le cadre de programmes européens de conservation Life (Gypconnect et GYP'ACT).

Originaires respectivement du centre d'élevage spécialisé d'Haringsee en Autriche et du zoo d'Ostrava en République Tchèque, les deux gypaètons – une femelle âgée de 93 jours et un mâle de 91 jours - ont été déposés sur une vire rocheuse protégée dans les falaises du Roc du Salidou sur la commune de Dourbies dans le Parc national des Cévennes. C'est la première fois que ce site, appartenant au Conseil départemental du Gard et classé en espace naturel sensible (ENS) accueille de jeunes gypaètes barbus, dans le cadre du programme européen de réintroduction de cette espèce dans le sud du Massif central.

Ces deux oiseaux ont été baptisés Valat et Viatge à la suite d'un concours lancé auprès du public auquel ont participé 604 personnes. Ils ont été parrainés par Bérengère Noguier, vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la biodiversité au Conseil départemental du Gard et Irène Lebeau, ancienne maire de Dourbies.

Avant leur libération sur la vire rocheuse, certaines plumes des oiseaux ont été décolorées pour faciliter leur identification à distance. Les gypaètons ont aussi été bagués et équipés de balises GPS afin d'assurer un suivi après leur envol, qui interviendra dans environ un mois. D'ici là, une phase d'acclimatation à leur environnement, d'apprentissage et de nourrissage est nécessaire avant la prise d'autonomie. Pendant cette période, une équipe surveille à distance leur évolution au quotidien.

Le Roc de Salidou, un site idéal pour les grands rapaces

D'une superficie de 69 hectares, le Roc du Salidou présente des milieux rocheux difficiles d'accès et particulièrement favorables pour les grands rapaces. Il est également suffisamment éloigné des deux sites de réintroduction historiques – les gorges de la Jonte en Lozère et les gorges du Trévezel dans l'Aveyron – utilisés chaque année depuis le lancement du programme en 2012. Cet éloignement permettra de minimiser les interactions négatives observées ces dernières années entre les individus subadultes et les gypaètons.

Afin de préparer ce nouveau site, des travaux d'aménagements ont été réalisés avec l'aide du personnel technique du Conseil départemental du Gard et une ligne électrique située à proximité du site a été enfouie par Enedis.

Après la réintroduction, l'espoir d'une naissance en milieu naturel

La réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses a débuté en 2012 grâce à un partenariat entre la LPO, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Cette opération est intégrée dans le programme européen Life Gyp'ACT qui a pour objectif de :

- renforcer la population de gypaètes barbus par la création de nouveaux noyaux de population dans la Drôme et le Massif central,
- favoriser des mouvements d'oiseaux depuis ces noyaux de population entre les Alpes et les Pyrénées et plus largement rétablir l'existence d'une continuité entre les populations de l'espèce d'Europe centrale et méridionale.

Depuis 2012, ce sont ainsi 45 jeunes gypaètes qui ont été libérés dans les Grands Causses et un second lâcher est prévu le mois prochain sur ce même site. Après une première tentative vaine de reproduction d'un couple cet hiver, les espoirs de voir s'envoler un jeune gypaète né en milieu naturel se rapprochent !

La présence de représentantes de la Commission européenne lors de l'accueil des poussins et de leur préparation à la libération souligne l'importance du partenariat engagé et la reconnaissance des efforts déployés en faveur de la conservation de l'espèce.



Contacts Presse

PNC - Natacha Maltaverne - natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr - 06 99 76 40 49

LPO - Alexa Graïc - alexa.graic@lpo.fr - 07 76 11 40 10



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières